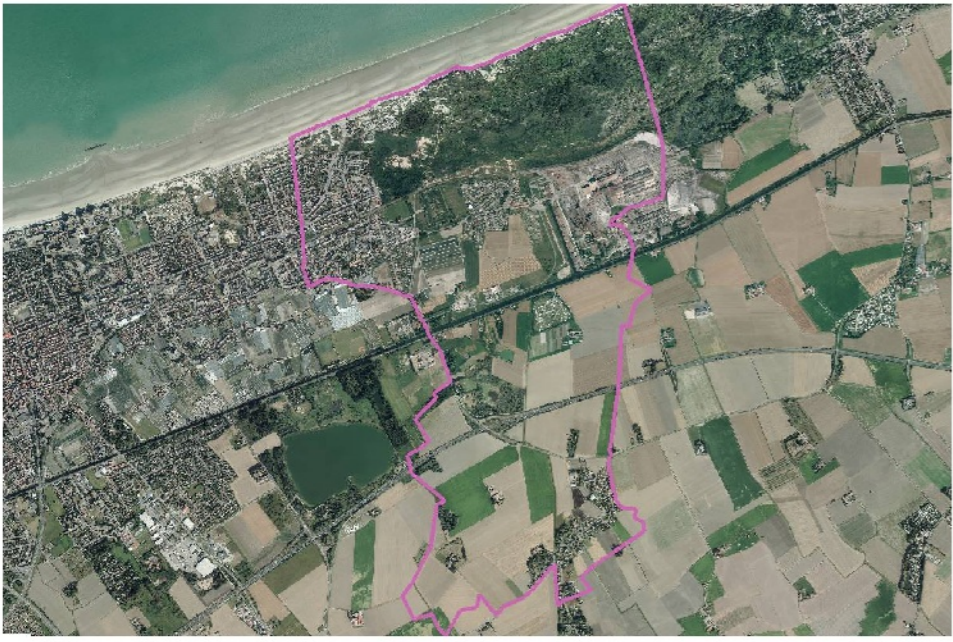


Commune de LEFFRINCKOUCKE 59340

Plan Local d'Urbanisme



Servitudes d'Utilité Publique



PLAN 1/1

Éléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C.)
Art. R121-4
du Code de l'urbanisme



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Révision
Délibération du : 19/12/2014

Date de mise à jour : 05/11/2014
ref : Commune de LEFFRINCKOUCKE
(59340) - Carte Servitudes.ags
Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Poi - Dgfp
Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

--- Limite communale

■ Bâtiments

— A3 - Entretien de Canaux d'Irrigations

■ AC2 - Protection des Sites Naturels
Site Des Dunes De Flandre Maritim
S.Ins.Du 25/02/1972 S.C.I.Du 31/08/1978

— EL7 - Alignement
R.D.79 A.P du 22/04/1909

— EL9 - Passage des piétons sur le littoral
Sentier de grande randonnée du littoral

— EL11 - Interdiction d'Accès
D 601

Canalisation + zone de protection
— I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz
Canalisations:
① Cappelle la Grande - Leffrinckoucke DN 250 1980
② Leffrinckoucke - Leffrinckoucke (Cl Ascometal) DN 150
Arrêté du 16/04/1985

Canalisation + zone de protection
— I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites
Oxyduc:
Grande Synthe - Les Dunes Et Antennes
Décret N° 91- 1147 Du 14/11/1991

— I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
Ligne:
① Les Dunes - Grande Synthe - Quatre Ecluses N°1 225 kv
② Coudekerque - Les Dunes - Grande Synthe N°1 90 kv

■ Transformateur

Voie ferrée
— T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

Ligne:
Dunkerque - Bray - Dunes
Voies de service

■ INT1 - Cimetières civils et militaires

NB: La Bande de protection de 100 m ne s'applique qu'aux cimetières civils transférés ou agrandis

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné,
via notre site internet à l'adresse suivante:

<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>

Ou contacter directement le gestionnaire.

